

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 décembre 2021**

Absents excusés : Anaïs CHARPY (pouvoir à Marc FAIVRE), Louise FAINDT (pouvoir à Jean-Pierre COURBET), Laurence-Isabelle LOUYS (pouvoir à Paul RUCHET), Jean-Luc BORNE, Damien TALLANDIER.

Absents non excusés : Vicky ESTUR, Christine PUGIN, Donatienne SARRON.

Secrétaire de séance : Delphin BEPOIX.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 22h00.

### **I – Intervention « Familles Rurales »**

Intervention de Madame Hélène VUILLET, Présidente de « Familles Rurales », Madame Anne POUCHOULOU, Présidente de la Fédération Départementale et Monsieur Gil GROSPERRIN, Directeur de la Fédération Départementale du Doubs

Il est rappelé que l'association « la CLEF Verte » a été créée sous l'impulsion de parents et regroupe les communes de Charbonnières les Sapins, l'Hôpital du Grosbois, Etalans et Fallerans. 28 salariés sont employés dans les structures de l'association mais celle-ci fait face depuis peu à des problèmes de recrutement.

Suite aux remarques parues dans le compte-rendu municipal du mois de novembre, l'association a souhaité clarifier la situation actuelle d'accueil des enfants le midi. Une solution provisoire a dû être trouvée rapidement afin de garantir l'égalité de traitement dans l'accueil des enfants (système de couleur, semaines vertes = accueil certain de l'enfant, semaine orange = accueil incertain et semaine rouge = pas d'accueil). Grâce à l'investissement de bénévoles, depuis la Toussaint et jusqu'aux vacances de Noël, toutes les inscriptions ont été acceptées.

Les intervenants expliquent pourquoi il est difficile de recruter dans le secteur du périscolaire du midi.

- 1- Les normes d'encadrement du midi sont contraignantes ; à savoir 1 animateur pour 12 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans. Par ailleurs, le taux de qualification est de : 50% personne qualifiée, 30% personne stagiaire et 20% personne sans formation. Pour les personnes qualifiées et stagiaires, le métier requiert la détention du BAFA qui n'est pourtant pas un diplôme professionnel. Il s'avère donc difficile de recruter du personnel qualifié sur des missions hebdomadaires de courte durée et avec plusieurs séquences de travail.
- 2- Le métier d'animateur est un métier à responsabilités pourtant peu reconnu. Les salaires sont bas et l'association dispose de peu de marge sur leur évolution (convention collective, répercussion sur la participation des cofinanceurs : communes, parents ...).
- 3- Enfin, il est à noter que la problématique de recrutement n'apparaît pas seulement dans le domaine du périscolaire mais également dans d'autres branches. Le phénomène est national et pluridisciplinaire, sans doute dû à un « effet Covid » également.

Gil GROSPERRIN insiste sur le fait que tout est mis en œuvre pour pallier la problématique de recrutement d'animateurs.

Un courrier co-signé par l'association, les Maires d'Etalans et de Fallerans a été adressé à Monsieur LONGEOT, sénateur pour l'alerter et demander un allègement des conditions d'embauche du personnel non qualifié en accueil périscolaire.

Par ailleurs, un employé communal sera embauché en remplacement d'un départ en retraite pour un poste d'employé polyvalent et cette personne pourra éventuellement être mise à disposition de « Familles Rurales » le midi en cas de besoin.

### **II – Approbation du compte-rendu du 9 novembre 2021** : à l'unanimité

### **III - Urbanisme**

#### A- Départ dossiers vers CCPHD

	1) <u>Permis de construire</u>		
FEKRA Samir	rue du Champ de Foire	Maison d'habitation	
BOUQUET Mathieu	9 rue de Vevant	Création étage et extension	
PESEUX Pierre	rue d'Oupans	Maison d'habitation	

	2) <u>Déclaration préalable</u>		
Open Energie	27 route de Baume	18 panneaux photovoltaïques	

#### B- Retour dossiers CCPHD :

	1) <u>Certificat d'urbanisme</u>		
VIENNET Franck	Sur le Vahon	Construction de 3 maisons	<b>Avis à surseoir</b>

	2) <u>Permis de construire</u>		
LABOUILLE Alexis	5 rue du Moulin	Extension pour garage	<b>Accordé</b>

	3) <u>Déclarations préalables</u>		
FLEURY Jean-Michel	1 rue des Acots	Clôture	<b>Accordé</b>
BEURTHERET J-François	30 route de Baume	Couverture terrasse	<b>Accordé</b>
Open Energie	27 route de Baume	18 panneaux photovoltaïques	<b>Accordé</b>

### **IV – Echange de terrain**

Proposition d'échange de terrain appartenant à Monsieur Gérard TOURNOUX et situé au centre du village pour une vocation Economique ou de Service en adéquation avec le PLUI (exemple : possibilité de création d'une place de marché à l'avenir) contre du terrain communal d'une surface équivalente.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **V – Convention « Carrières de l'Est »**

La société des « Carrières de l'Est » a demandé une diminution de la redevance pour les années à venir.

Après négociation, il est proposé une redevance annuelle composée comme suit :

- Élément fixe : 5 000.00 €
- Élément variable : 0.06 € par tonne entrante et sortante

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **VI – Modification des statuts de la Communauté de Communes**

Au vu des nombreuses modifications règlementaires intervenues depuis 2017, il s'avère nécessaire de procéder à un toilettage complet des statuts.

De manière synthétique, ces modifications sont les suivantes :

- Ajout de la compétence assainissement
- Transfert GEMAPI vers Syndicats mixtes
- Reformulation dans les statuts

Le Conseil municipal approuve les modifications à l'unanimité.

### **VII – Règlement intérieur location salles des fêtes**

Suite à des comportements d'atteinte à la tranquillité publique des riverains, proposition de modification du règlement intérieur des 2 salles des fêtes.

*« Il est interdit de tirer pétards et feux d'artifice sur la voie publique sauf autorisation de la mairie »*

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **VIII – Contrat déneigement**

Proposition de renouveler la prestation de déneigement des trottoirs par Monsieur Jean-Marie GRAND en tant que vacataire pour un montant de 60 € bruts par passage.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **IX - Questions et informations diverses**

➤ Prochaine réunion de Conseil : le jeudi 13 janvier 2022

Le Maire  
Paul RUCHET

Le secrétaire de séance  
Delphin BEPOIX